
François Mondello élu Président de la FFEA

La Fédération Française de l'Expertise Automobile (FFEA) a organisé son assemblée générale électorale le 31 mars 2022. Les membres, composés des cabinets et entreprises d'expertise en automobile, ont élu la liste conduite par **François MONDELLO** :

- Laurent HALBERT, Président Délégué
- Ahmet AKKUS, Vice-Président National, en charge de la filiale RDEA* (ex AR&D)
- Johann LE BIHAN, Vice-Président National, en charge de la filiale FOREA* (ex IFOR2A)
- Christophe THEUIL, Vice-Président National, en charge de la filiale MPEA* (Ex AM&P)
- Luc PRIEUR, Trésorier National



Le Bureau national de la FFEA élu le 31 mars 2022 lors de l'AG (de gauche à droite) : Ahmet Akkus, Johann Lebihan, François Mondello, Laurent Halbert, Luc Prieur, Christophe Theuil. (crédit photo Mélanie Robin)

François Mondello devient donc officiellement Président de la FFEA pour les 4 prochaines années (2022-2026). Les 6 élus formeront le Bureau national de la Fédération.

La prise de fonction du président et son équipe aura lieu le 8 avril 2022 lors du Conseil d'Administration d'installation.

Après un premier mandat 2017-2022 consacré à "*Redonner du sens et de la visibilité à notre organisation professionnelle et rendre les adhérents fiers d'en être membres !*", le mandat FFEA 2022-2026 sera axé sur le renforcement et la préservation de la représentativité sur les plans : *métier, social, économique et sociétal (programme en pièce jointe).*

Cette assemblée générale a également été l'opportunité de dévoiler la première version du nouveau site internet aux couleurs de la FFEA et ses filiales, lequel sera complété prochainement : www.ffea.fr

Les élections en région se sont, pour leur part, toutes déroulées, le 25 mars 2022 dans les quatorze nouvelles régions FFEA en métropole et DROM-COM. Ces élus (présidents et Vice-Présidents de région) composeront le nouveau Conseil National des Territoires (CNT) qui se réunira, pour sa mise en place, le 7 avril 2022.

A PROPOS DE LA FFEA

En 2021, l'ANEA est devenue la FFEA, Fédération Française de l'Expertise Automobile. Aujourd'hui, elle est la première organisation professionnelle en France et dans les DOM-TOM représentative de la branche des entreprises et cabinets d'expertise automobile.

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, la FFEA contribue à l'évolution de la législation et de la réglementation liées à la mission de l'expert et œuvre à la défense des intérêts du métier. La FFEA représente la profession via la CFEA, au sein de la CNEA (Commission Nationale des Experts en Automobile) et du CNSR (Conseil National de la Sécurité Routière). Enfin, la fédération mène une réflexion permanente et agit sur le rôle et l'évolution de l'expert dans les domaines de la sécurité routière, de l'environnement, des nouvelles technologies et mobilités et de l'offre de services à destination des particuliers, des assureurs et des entreprises.

Contact presse FFEA : jbriand@anea.fr - 01 84 82 60 12